

Port.: 06 65 43 42 36

Email: lesservicesdephilippe@gmail.com

LSP

1bis rue de Limours 91470 - LIMOURS

France

Siret: 52007396600019

**FACTURE** 

N°: FAC00002715 Date: 06/07/2023 N° client: CLT00326

## **Madame Monsieur Thibault THOMAS**

29 Rue de Cure d'Air

91400 Orsay

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Passer la Débroussailleuse, ramassage des déchets Petits travaux de Jardinage Passage du 05/07	22,35	Heure	36,3333 €	0,00%	812,05 €	20,00%
Forfait trajet Zymovert Petits travaux de Jardinage	1,00	Heure	8,33 €	0,00%	8,33 €	20,00%
Evacuation des déchets chez Zymovert Petits travaux de Jardinage	560,00	Kg	0,09789€	0,00%	54,82 €	20,00%

Vous pouvez bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôt sur le montant TTC de la facture à son acquittement.

Détail de la TV	'A			Total HT	875,20 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	175,04€
Normale	875,20 €	20,00%	175,04 €	Total TTC	1 050,24 €

Règlement

Virement

Echéance(s)

1 050,24 € au 05/08/2023

## **Coordonnées bancaires**

Nom CREDIT AGRICOLE

**IBAN** FR7618206000776026947073120

BIC AGRIFRPP882

## AGREEMENT N°2010 DDTEFP PIME 0033 en date du 29/04/2010

Assurance professionnelle souscrite auprès de la MAAF

Règlement en espèce non accepté et aucun escompte accordé

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).